Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

MEMSCAP (Euronext Paris)

Par courrier du 17 juillet 2008, la Société Privée de Gestion de Patrimoine (SPGP) (1) (142 boulevard Haussmann, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 juillet 2008, par suite d'une cession d'actions MEMSCAP sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société MEMSCAP et détenir, pour le compte desdits fonds, 453 338 actions MEMSCAP représentant autant de droits de vote, soit 9,62% du capital et 8,64% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par M. Xavier Roulet.

⁽²⁾ Sur la base d'un capital composé de 4 711 148 actions représentant 5 245 307 droits de vote.